

Biogroup va expérimenter le transport des analyses médicales par drone

Le réseau de laboratoires d'analyses médicales mise sur ce nouveau mode de transport pour les analyses urgentes. D'ici à la fin de l'année, Biogroup espère obtenir le feu vert de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour faire décoller le premier drone et ouvrir une route expérimentale en Isère.



Le transport par drone aura un intérêt à partir d'une vingtaine de kilomètres en milieu rural. (Biogroup)

Par **Françoise Sigot**

Publié le 21 oct. 2021 à 16:00

Avec 930 sites sur toute la France, Biogroup assure les prélèvements et les analyses médicales de plus de 100.000 patients par jour. Si la plupart de ces sites assurent les deux activités pour les analyses courantes, les plus urgentes sont centralisées sur une trentaine de plateaux techniques. A la clé, l'enjeu est de réduire les temps

d'acheminement des prélèvements afin d'accélérer le processus de rendu des résultats aux patients.

Dans ce but, Biogroup s'apprête à tester le transport des échantillons urgents par drone . « Ce mode de transport nous permettra de diviser les temps d'acheminement par trois ou quatre en moyenne », espère Bernard Berlioz, directeur général du laboratoire Oriade-Noviale, filiale de Biogroup qui testera cette solution de transport d'ici à la fin de l'année.

En attente de l'autorisation de l'Etat

L'objectif est de faire la preuve du concept avant de généraliser cette solution à l'ensemble du groupe. « Nous estimons que ce moyen de transport aura un intérêt à partir d'une vingtaine de kilomètres, peut-être moins en milieu urbain. Par ailleurs, en massifiant l'utilisation des drones, nous devrions parvenir à des coûts sensiblement identiques au transport par route, qui mobilise des véhicules et du personnel », anticipe Bernard Berlioz.

Le laboratoire Oriade-Noviale a identifié deux trajets en Nord-Isère pour mener son expérimentation. Le premier relierait Tignieu-Jameyzieu à Bourgoin-Jallieu, où est implantée une importante plateforme d'analyses d'urgence, et le second Saint-Laurent-du-Pont à Pont-de-Beauvoisin, un cheminement compliqué par la route.

Il s'agit désormais d'avoir l'autorisation de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour faire décoller le premier drone. « Nous pensons obtenir ce feu vert avant la fin de l'année. L'expérimentation durera six mois, puis nous envisageons le déploiement à l'échelle du groupe fin 2022 ou début 2023 », explique Olivier Vidon, président d'Oriade-Noviale. Pour relever le défi, le groupe s'appuie sur l'expertise du suisse RigiTech, spécialiste du transport par drone qui accompagne déjà des acteurs du médical dans l'acheminement de leurs prélèvements, notamment au Portugal et en Italie.

LE SERVICE

Biogroup

Date de création : 1998

PDG : Stéphane Eimer

Chiffre d'affaires : 1 milliard d'euros

Effectif : 10.000 personnes

Secteur : médical

Françoise Sigot (Correspondante à Lyon)